

Strasbourg, 26 octobre 2016

CODEXTER (2016) 19

COMITE D'EXPERTS SUR LE TERRORISME (CODEXTER)

Les rôles des femmes au sein de Daech

Document de réflexion

Secrétariat de la Division Anti-Terrorisme Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG I

1. CONTEXTE DU DOCUMENT

La 30^e Réunion plénière du CODEXTER a été le lieu d'un débat avec la Rapporteuse sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Mme Tanja Kikerekova (« l'ex-République yougoslave de Macédoine »), sur les rôles des femmes au sein de Daech. Lors de ce débat, il a été décidé de préparer un document de réflexion pour la 31^e Réunion plénière du CODEXTER des 16-17 novembre 2016.

Le présent document de réflexion constitue une étude préliminaire sur ce sujet et pourrait servir de base à de futures recherches. Les membres du CODEXTER sont invités à examiner le document et à décider des suites que le Comité devrait lui donner.

2. INTRODUCTION

Depuis que l'Etat islamique en Irak et au Levant (ci-après « Daech ») s'est autoproclamé « califat islamique » le 29 juin 2014 et est devenu une menace réelle pour la communauté internationale, il a amplement été fait état de l'oppression et du traitement dégradant de l'organisation envers les femmes.

L'interprétation erronée et tendancieuse que fait Daech de la loi islamique (charia) entraîne de sévères restrictions concernant l'habillement, les déplacements, la vie publique et les droits des femmes. De plus, les médias ont en plusieurs occasions évoqué la réduction en esclavage, le viol systématique et le commerce sexuel à grande échelle des femmes yézidies¹, pratiques qui ont été condamnées à l'échelle internationale.

Malgré les violations des droits humains de la femme, Daech remporte un succès sans précédent en matière de recrutement de femmes, à la fois localement et à l'étranger. En décembre 2015, il était estimé que 600 femmes occidentales avaient quitté des Etats raisonnablement respectueux de l'égalité entre les femmes et les hommes pour rejoindre Daech, et le nombre des femmes non-occidentales serait plus élevé encore (quelque 700 Tunisiennes se seraient rendues en Syrie pour rejoindre des groupes djihadistes)². Les femmes représentent environ 12 % de l'ensemble des recrutements occidentaux³. Les chiffres concernant les femmes françaises sont particulièrement inquiétants : 220 d'entre elles sont parties rejoindre le califat, représentant 35 % des djihadistes français de Daech⁴.

Les données les plus récentes dont on dispose montrent que la représentation des femmes au sein de Daech atteint un niveau sans précédent par rapport aux autres groupes terroristes similaires : un combattant occidental sur sept présent en Syrie ou en Irak est une femme, avec un âge moyen de 22 ans. Environ 7 % des combattantes occidentales ont été tuées⁵.

Dans ce contexte, il paraît nécessaire d'identifier et d'analyser les rôles des femmes au sein de Daech (sous toutes les formes qu'ils peuvent prendre), et de déterminer les motivations spécifiques des femmes qui rejoignent Daech. Une meilleure compréhension des facteurs manifestes et sous-jacents de l'engagement des femmes au sein de Daech permettra à la communauté internationale de lutter contre l'attrait qu'il continue d'exercer.

3. LA PLACE EXCESSIVE ACCORDÉE AU GENRE

Il est assurément déconcertant que des jeunes femmes qui ont grandi dans des sociétés relativement progressistes et respectueuses de l'égalité entre les femmes et les hommes décident de suivre une voie et d'épouser des thèses qui cantonnent la femme dans un rôle domestique et subalterne. Il semble incompréhensible qu'une jeune femme vivant dans un pays démocratique accepte de consacrer sa vie à élever les enfants d'un combattant de Daech qu'elle ne connaissait pas précédemment. Pourtant, si l'on tient compte des aspects idéologiques et religieux, et si l'on comprend de l'intérieur les valeurs et principes des djihadistes, leur choix peut s'expliquer. Dans l'idéologie qui anime les partisans de Daech, ce mode de vie représente une manifestation de l'accomplissement personnel, de la pratique religieuse et de la participation.

De nombreux responsables politiques et chercheurs considèrent semble-t-il que les femmes qui se rendent dans les pays contrôlés par Daech sont naïves, irrationnelles, manipulées, amoureuses et désorientées. Les commentateurs occidentaux parlent souvent à leur sujet d' « épouses de djihadistes » (jihadi brides), ce qui met l'accent sur les motivations sexuelles et, peut-être involontairement, réduit le rôle des femmes recrutées à celui d'objets sexuels pour les hommes de Daech. De plus, certains experts de la lutte contre le terrorisme voient (presque exclusivement) dans la participation des femmes le résultat de la tromperie de recruteurs en ligne utilisant une propagande ciblée spécifiquement sur les femmes. Cette vision fait des femmes des actrices de seconde zone et renforce l'idée selon laquelle les femmes qui rejoignent Daech ou, dans leurs propres mots, « font le hijra » (migration) vers Daech n'auraient pas pleinement conscience de ce qu'elles font. Néanmoins, les contenus des médias sociaux, les témoignages et les éléments réunis par divers organes de renseignement décrivent une situation différente.

De fait, le genre occupe une place excessive dans le débat sur la radicalisation des femmes, qui repose souvent sur des erreurs d'appréciation, à quelques exceptions près⁶. Il a été démontré que les femmes occidentales qui rejoignent Daech ou d'autres groupes extrémistes et violents d'inspiration religieuse sont mues par les mêmes raisons que les hommes : l'aliénation, les inégalités, le mariage, l'aventure et la foi en la cause⁷. Dans ce cas, la seule dimension de genre des motivations conduisant à la radicalisation tient au fait que les femmes voient leur participation au sein de Daech comme une défense des rôles traditionnellement dévolus à l'un ou l'autre sexe.

4. L'ATTRAIT DE DAECH POUR LES FEMMES : FACTEURS DE RÉPULSION ET D'ATTRACTION

Pour combattre efficacement la menace que l'extrémisme violent fait peser sur nos démocraties, il est d'une importance capitale de comprendre les voies qui mènent des musulmans occidentaux (hommes ou femmes) vers la radicalisation. A cette fin, on trouvera dans ce chapitre une brève présentation des principaux facteurs de répulsion et d'attraction⁸ qui entrent en jeu dans l'endoctrinement des femmes dans l'idéologie djihadiste de Daech⁹.

Les contenus des comptes de femmes occidentales sur les médias sociaux montrent que les *muhajirat* (femmes migrantes¹⁰) rejoignent le plus souvent Daech pour les mêmes raisons que les hommes, comme il est indiqué plus haut¹¹. En outre, non seulement les femmes comprennent et approuvent les règles profondément conservatrices et sexistes et la violence brutale de Daech, mais elles adhèrent en outre à ces règles, les diffusent et jouent un rôle de premier plan dans le recrutement et la propagande en ligne. Les femmes occidentales qui rejoignent Daech sont principalement attirées par un engagement idéologique et poussées à le faire par ce qu'elles ressentent comme une violence, une discrimination antimusulmans et un isolement dans leur pays d'origine. Toutes les femmes occidentales citent ces raisons en tant que principaux facteurs qui ont motivé leur *hijra*.

Ainsi, les *muhajirat* ne peuvent être réduites à de simples « épouses de djihadistes » en quête d'une relation avec des membres masculins de Daech pour une gratification ou des motivations sexuelles : elles sont des actrices réellement impliquées, qui remplissent un objectif qu'elles jugent fondamental pour leur foi. Les croyances religieuses strictes, combinées avec un sentiment de discrimination antimusulmans et d'isolement¹², peuvent stimuler la radicalisation des musulmanes occidentales ayant l'impression d'être privées de leurs droits. Dans ce contexte d'aliénation, elles sont davantage enclines à chercher refuge au sein de communautés en ligne composées d'autres personnes désabusées partageant leur état d'esprit, qui sont un terreau pour la radicalisation par acceptation mutuelle sur les sites de Daech¹³.

4.1. FACTEURS DE RÉPULSION

Une grande variété de facteurs de répulsion transversaux entraînent chez certaines femmes une plus grande vulnérabilité à la propagande extrémiste. Ces facteurs sont souvent analogues, si ce n'est identiques, à ceux qui motivent leurs homologues masculins. Ce sont notamment :

1. Un sentiment de solitude et d'isolement, incluant la confusion au sujet de leur propre identité et leur incertitude quant à leur appartenance à la culture occidentale ;

- 2. La conviction que la communauté musulmane dans son ensemble est la cible de persécutions violentes ;
- 3. La colère liée à l'absence de réponse aux injustices et aux persécutions dont les musulmans ont le sentiment d'être l'objet, ainsi que l'exaspération face à ce qu'ils perçoivent comme une absence d'action internationale en réponse à ces persécutions.

Un certain nombre de musulmanes qui vivent dans des sociétés occidentales, et en particulier celles qui choisissent de porter le *hijab* ou *niqab*, ont connu une forme ou une autre de violence verbale ou physique en public du fait de ce marqueur visible de leur identité musulmane ¹⁴. Certes, le fait d'avoir été l'objet d'une discrimination ou de la haine contre les musulmans ne suffit pas à faire d'une femme une djihadiste ou une extrémiste violente, mais de telles expériences négatives peuvent assurément nourrir le sentiment d'isolement au sein d'une communauté occidentale et rendre plus vulnérable aux discours islamistes extrémistes qui soulignent et cultivent le sentiment d'appartenance à une communauté musulmane.

Les femmes qui ont rejoint Daech (ou qui souhaitent le faire) indiquent fréquemment que leur choix a été motivé par l'oppression dont les musulmans seraient l'objet dans le monde entier. Utilisant la propagande comme un outil puissant pour diffuser l'idée qu'il y aurait une volonté délibérée d'affaiblir et de détruire l'*Oummat*¹⁵, Daech utilise une imagerie violente sur les médias sociaux pour renforcer l'impression d'une persécution violente, montrant fréquemment des images choquantes de violences contre des femmes et des enfants, accompagnées de commentaires sensationnalistes. En conséquence, Daech et d'autres groupes terroristes d'inspiration idéologique similaire présentent faussement certains conflits internationaux, dans le monde entier, comme une guerre contre l'islam menée par les *kouffar* (non-croyants).

La propagande islamiste extrémiste dénonce et souligne de manière récurrente la présumée absence d'intervention internationale contre le gouvernement syrien, qui démontrerait que les acteurs internationaux ne défendent pas la communauté musulmane. Les femmes qui se radicalisent sont souvent en empathie avec les musulmans victimes de violences et ce sentiment, combiné à la prétendue complicité des puissances occidentales pour prolonger les conflits contre l'*Oummat*, constitue un facteur essentiel de leur choix de quitter l'Occident en quête d'une autre société.

4.2. FACTEURS D'ATTRACTION

Les principaux facteurs d'attraction qui incitent des femmes occidentales à souscrire à l'idéologie djihadiste de Daech et à entreprendre le *hijra* coïncident partiellement avec ceux de leurs homologues masculins. Néanmoins, à la différence des facteurs de répulsion, les discours qui entourent les facteurs d'attraction sont plus différenciés, du fait des rôles plus spécifiques que les hommes et les femmes jouent après leur arrivée sur le territoire contrôlé par Daech. Les principaux facteurs d'attraction sont :

- 1. Les idéaux utopiques d'établissement de l'Etat califat et d'accomplissement d'un devoir religieux ;
- 2. Le fait de devenir membre d'une communauté et d'une « sororité » ;
- 3. La représentation romanesque de l'expérience (à la fois le voyage en Syrie et l'union avec un mari membre de Daech) ;
- 4. La vision de Daech comme une solution aux injustices dont les femmes seraient victimes dans les pays occidentaux.¹⁷

La propagande de Daech cible directement les femmes, leur affirmant qu'elles ont un rôle décisif à jouer dans la nouvelle société (utopique) établie par le prétendu « califat » ¹⁸. Les femmes ont conscience d'être indispensables pour garantir la prochaine génération de ce « califat » et contribuer à l'établissement de Daech en tant que mères, infirmières/médecins ou enseignantes. Outre le désir d'appartenir à ce califat

idéalisé, les *muhajirat* sont aussi convaincues que c'est pour elles un devoir religieux impératif (*fard al-'ayn*) que de faire ce voyage et de rejoindre le « califat », ce qui leur gagnera leur place au paradis.

Les femmes sont non seulement incitées par les récompenses célestes qui leur sont promises, mais aussi par des récompenses en ce monde, l'une de ces dernières étant le sentiment d'appartenance et de solidarité féminine ou « sororité ». Les femmes de Daech décrivent de manière répétée sur les médias sociaux la camaraderie et la solidarité féminine qui règnent sur le territoire contrôlé par Daech. De plus, elles les opposent souvent aux relations superficielles qu'elles estiment avoir entretenues dans les sociétés occidentales. Comme on l'a vu, cette quête d'une communauté, d'une sororité et d'une identité musulmanes joue un rôle décisif dans le choix de nombreuses femmes qui rejoignent Daech.

Un autre facteur d'attraction que Daech met judicieusement en avant dans sa propagande est le sentiment d'aventure et l'idée romanesque de trouver un époux. Ce facteur vaut indéniablement à la fois pour les hommes et les femmes occidentaux. Le sentiment d'aventure lié au départ de chez soi pour aller dans le nouveau « califat » et la promesse d'un amour véritable en récompense du *hijra* encouragent assurément certaines jeunes femmes à rejoindre Daech¹⁹.

En résumé, ces femmes pensent que leur migration les aidera à gagner leur place au paradis et à prendre part à la construction d'une société utopique pour cette génération et la suivante, tout en leur donnant un sentiment d'appartenance et de solidarité avec d'autres femmes sur terre²⁰. Ces trois facteurs interdépendants, ainsi que le fait que ces femmes voient dans leur migration et leur devoir religieux un instrument d'autonomie, constituent une motivation cruciale pour entreprendre le *hijra* vers le territoire contrôlé par Daech.

Il existe d'autres facteurs de répulsion et d'attraction que ceux qui sont présentés ci-dessus. De nombreux facteurs (à la fois complexes et ayant souvent des causes multiples) contribuent à la radicalisation des individus, dans laquelle la propagande peut tenir une place essentielle. Par conséquent, des recherches approfondies sur les principaux discours utilisés par Daech permettront de mieux comprendre les motivations qui sous-tendent la décision d'une femme ou d'un homme d'entreprendre le *hijra*, de rejoindre Daech et de s'engager dans le djihad.

5. LES RÔLES DES FEMMES AU SEIN DE DAECH

Depuis la création de son « califat » autoproclamé en Irak et en Syrie en 2014, Daech applique une stratégie unique et inédite, en reconnaissant l'importance des femmes dans la création d'un Etat et en les impliquant plus activement dans les activités de propagande et de recrutement.

Le puissant appareil de propagande de Daech, ainsi que l'utilisation extensive et décentralisée des médias sociaux par ses partisans, offrent un aperçu sans précédent de la vie quotidienne des personnes qui vivent sur le territoire contrôlé par Daech, y compris les femmes. Celles-ci jouent des rôles cruciaux, malgré l'application stricte de la charia et bien qu'elles soient soumises à une structure sociale marquée par une grande différenciation des rôles masculins et féminins.

Les rôles des femmes au sein de Daech peuvent être classés en trois grandes catégories : les agents nécessaires à la création d'un Etat, les recruteuses et les combattantes potentielles.

5.1. LES AGENTS NÉCESSAIRES À LA CRÉATION D'UN ÉTAT

La tâche des femmes au sein de Daech est en premier lieu de donner naissance au plus grand nombre d'enfants possible et aussi vite que possible. Certaines travaillent aussi en tant qu'enseignantes, médecins ou infirmières, et d'autres assurent des tâches logistiques pour Daech. Les rôles de femmes de cette catégorie contribuent activement au bon fonctionnement de l'organisation terroriste²¹.

5.1.1. LE RÔLE D'ÉPOUSE ET DE MÈRE

Les femmes, sur le territoire contrôlé par Daech, ont principalement des occupations domestiques. Il leur est rappelé en permanence que c'est en tant que mères et qu'épouses qu'elles peuvent contribuer directement à Daech. La propagande de Daech présente les femmes comme des gestionnaires autonomes de leur foyer, dont les efforts sont récompensés par le respect et l'affection que leur témoigne leur mari²². La plupart d'entre elles consacrent leur journée à des tâches domestiques telles que la cuisine, le ménage et la garde des enfants, pour celles qui en ont.

De plus, ce rôle domestique est constamment glorifié et considéré comme un rôle justifié spirituellement. Comme le déclare le *Manifeste sur les femmes musulmanes*, écrit par la Brigade Al-Khansaa (une unité chargée de veiller à la moralité des femmes au sein de Daech) :

« [L]a femme a été créée pour peupler la Terre, de même que l'homme. Mais, comme Dieu l'a voulu, elle a été créée à partir d'Adam et pour Adam. De plus, son créateur a décidé qu'il n'y avait pas de plus grande responsabilité pour elle que d'être une épouse pour son mari. [...] La grandeur de sa position, le but de son existence est le devoir divin de maternité. »²³

En outre, ces femmes sont ouvertement encouragées à considérer comme un honneur la mort de leur futur mari au sein de Daech. Le privilège de devenir la veuve d'un martyr est souvent recherché activement et espéré²⁴.

Daech attend des femmes qu'elles obéissent à leurs maris, qu'elles s'occupent des enfants et qu'elles les éduquent conformément à son idéologie. Les femmes doivent élever leurs fils pour en faire des combattants de Daech, tandis qu'il est attendu des filles qu'elles épousent des combattants de Daech et suivent l'exemple de leur mère en ayant une famille nombreuse dans un objectif exactement identique.

Cependant, compte tenu de ces rôles attachés à la condition féminine au sein de Daech, la vie des femmes célibataires peut être extrêmement difficile en raison du manque de mobilité en l'absence d'un mari ou d'un *mahram* (homme pour les escorter).²⁵ Les femmes célibataires et les veuves, ainsi que leurs enfants si elles en ont, sont tenus de vivre dans un *maqqar* (foyer pour femmes)²⁶ qu'elles ne peuvent quitter qu'une fois par semaine. De nombreuses femmes célibataires et veuves se marient (ou se remarient) à un membre de Daech aussi vite que possible afin d'éviter de finir dans un *maqqar*²⁷.

5.1.2. LE RÔLE D'ENSEIGNANTE, DE MÉDECIN ET D'INFIRMIÈRE

Peu de femmes appartiennent à cette catégorie parmi les *muhajirat*²⁸. Comme il a été précisé, dans leur très grande majorité celles-ci exercent des rôles très traditionnels et domestiques et il leur est rarement permis d'avoir une activité professionnelle. Néanmoins, compte tenu du fait que la vie au sein de Daech est régie par une stricte interprétation de la charia, certains rôles ne peuvent être tenus que par des femmes pour d'autres femmes. Ainsi, par exemple, les femmes ne peuvent être soignées que par des femmes médecins et des infirmières.

5.1.3. LES BRIGADES EXCLUSIVEMENT FÉMININES

Le rôle le plus actif qu'une femme peut jouer au sein de Daech est celui de membre des brigades Al-Khansaa ou Umm al-Rayan, les unités exclusivement féminines de police et de respect de la religion créées début 2014 pour appliquer la *hisbah* (c'est-à-dire pour garantir le respect de la charia) parmi les autres femmes ainsi que pour garder les points de contrôle et fouiller les hommes qui tenteraient de s'enfuir en se déguisant en femme. Daech a défini des normes et des conditions pour que les femmes sunnites puissent être membres de ces brigades, comme le fait d'être célibataires et d'être âgées de 18 à 25 ans.

La Brigade Al-Khansaa, surnommée la « police de moralité » de Daech, est chargée de sanctionner les femmes qui ne respectent pas la version radicale de la charia appliquée par Daech, notamment l'obligation pour les femmes de se couvrir intégralement en public et d'être chaperonnées par un *mahram*. Comme cette

brigade est aussi chargée de réprimander la population locale, les femmes qui veulent en être membres doivent parler l'arabe. Si une femme est arrêtée par la brigade et ensuite condamnée, c'est une autre femme qui lui inflige sa peine. Il est avéré que des femmes occidentales ont flagellé d'autres femmes reconnues coupables d'avoir enfreint le code moral strict de Daech.

La Brigade Umm al-Rayan a été créée dans le but d'identifier les hommes qui se déguisent en femme afin d'éviter la détention lors de leur passage aux points de contrôle de Daech²⁹. Les femmes de cette brigade peuvent arrêter toute personne vêtue d'un *hijab*, d'un *niqab* ou d'une *burqa* (d'après la coutume musulmane, un homme ne peut pas toucher physiquement une femme dans la rue).

5.2. LES RECRUTEUSES

Un deuxième rôle crucial des femmes sur le territoire contrôlé par Daech consiste à recruter d'autres femmes (souvent des membres de leur famille ou des amies) afin qu'elles viennent les rejoindre en Syrie. A cette fin, de nombreuses femmes ont pour tâche essentielle de produire et de diffuser la propagande de Daech.

Les femmes qui décident d'agir en ligne représentent souvent le côté extrémiste de Daech et célèbrent la violence imposée par le « califat » autoproclamé³⁰. Elles adressent des menaces aux *kouffar* (mécréants) et aux ennemis, et appellent leurs partisans à mener des attaques violentes à l'étranger s'ils ne sont pas en mesure d'entreprendre le *hijra* et de rejoindre Daech.

Bien que les femmes affichent sur les médias sociaux un désir et une volonté fermes de combattre, elles sont limitées par l'interprétation de la charia qu'elles défendent. Ainsi, outre leur rôle domestique principal, leur activité secondaire est de diffuser la propagande de Daech et de guider les nouvelles recrues féminines vers la Syrie et l'Irak, en leur fournissant des informations et une aide pour le voyage et en les encourageant à l'entreprendre.

Le risque réel et considérable que ces femmes font peser sur la paix et la sécurité internationales tient à leur capacité à inciter de nombreux autres hommes et femmes à rejoindre Daech. Des blogs et des forums donnent des conseils pratiques sur la manière de contrer les objections des familles, les vêtements à apporter, le lieu où tenter d'entrer sur le territoire contrôlé par Daech et ce à quoi ils doivent s'attendre à leur arrivée.

La propagande de Daech est particulièrement préoccupante concernant les jeunes filles. Certains voient dans la tactique de recrutement en ligne de Daech une forme de mise en confiance (*grooming*) des jeunes filles occidentales³¹.

Néanmoins, l'appareil décentralisé de propagande de Daech ainsi que la grande quantité de messages et de documents partagés par les *muhajirat* sur les médias sociaux ont montré que les conditions de vie réelles sur le territoire contrôlé par Daech ne correspondent pas au contenu romanesque de la propagande en ligne. Bien que les critiques soient rarement exprimées de manière directe, il est à noter que certains messages sur les médias sociaux visent à donner aux migrants potentiels une vision plus réaliste de la vie au sein de Daech³². Les thèmes vont d'un mécontentement concernant le rôle des femmes (le plus souvent la frustration liée à l'interdiction de tout combat militaire) aux descriptions physiques des infrastructures manquantes et des conditions de vie difficiles.

5.3. LES COMBATTANTES POTENTIELLES

A l'heure actuelle, les *muhajirat* n'ont pas le droit de participer en tant que combattantes terroristes étrangères, bien qu'elles soient formées à l'utilisation des armes. Comme le prévoit le manifeste de la Brigade Al-Khansaa, les femmes ne peuvent pas combattre sauf si une *fatwa* prévoit qu'elles doivent combattre et participer au djihad parce que la situation de l'Oummat est devenue critique, « *comme l'ont fait*

les femmes d'Irak et de Tchétchénie, avec un grand succès »³³. Cette interdiction est reprise dans le document diffusé par la Fondation Zoura (un organe de médias de Daech créé en 2014), qui ne permet pas encore aux femmes de mener des opérations de martyre³⁴.

Bien qu'exclues des combats, les femmes contribuent activement à encourager la commission d'attaques terroristes dans les pays d'Occident. De fait, certaines *muhajirat* incitent directement à commettre de telles attaques via leurs comptes sur les médias sociaux. Les femmes tiennent une place importante dans la diffusion de l'idéologie de Daech et encouragent les musulmans d'Occident – hommes et femmes – à commettre des actes de violence dans leur propre pays³⁵.

Cependant, les événements récents semblent indiquer que les femmes participeraient de plus en plus à des attaques terroristes. C'est par exemple le cas de la cellule terroriste de Daech, exclusivement composée de femmes, qui a fomenté une tentative d'attentat manquée près de la cathédrale Notre-Dame de Paris³⁶; des femmes entraînées au combat³⁷ et à la commission d'attentats-suicides en Libye³⁸; et des attentats-suicides orchestrés par Boko Haram dans les régions frontalières du Nigeria³⁹.

Historiquement, les épouses et veuves de djihadistes se sont mobilisées et ont pris les armes lorsque les effectifs de leurs homologues masculins ont diminué (par exemple les femmes tchétchènes auteures d'attentats-suicides, appelées les « veuves noires »). Par conséquent, on peut considérer que si le conflit perdure les morts de combattants hommes pourraient déclencher une modification des rôles des femmes de Daech. Elles pourraient alors viser à frapper leurs ennemis proches (notamment en Syrie et en Irak) ou rentrer dans leur pays d'origine pour frapper les Etats occidentaux.

De plus, la menace que posent les « agents en sommeil » parmi celles et ceux qui rentrent dans leur pays d'origine doit faire l'objet d'une étude approfondie 40. On ne sait pas encore avec certitude dans quelle mesure les femmes de retour dans leur pays constituent une menace terroriste, une fois qu'elles sont libérées de la charia qui leur interdisait toute action violente quand elles étaient sur le territoire contrôlé par Daech.

6. LA VIE DES FEMMES LOCALES SOUS LE RÉGIME DE DAECH

Le régime strict imposé à la population civile du territoire contrôlé par Daech a accru de manière dramatique les inégalités entre les hommes et les femmes, pour atteindre des niveaux inimaginables jusqu'alors. Daech vise à abolir de manière systématique et manifeste la notion même de droits des femmes. En conséquence, les femmes vivant sur les territoires qu'il contrôle sont contraintes de respecter des règles strictes concernant leur comportement, leur manière de s'habiller et leurs relations, et peuvent être soumises à la torture si elles ne s'y conforment pas.

Par ailleurs, comme les autres groupes djihadistes sunnites, Daech considère que la secte musulmane chiite est hérétique et il a fait de ses fidèles la cible principale de ses attaques en Syrie et en Irak. De plus, les Yézidis et les autres communautés ethniques minoritaires ont fait l'objet de terribles atrocités de la part d'hommes membres de Daech.

6.1. LES FEMMES LOCALES

En comparaison avec les données sur les recrutements des femmes occidentales ou les femmes et filles yézidies, on possède bien moins d'informations sur les femmes qui vivaient déjà sur les territoires de Syrie et d'Irak aujourd'hui contrôlés par Daech. Cela s'explique probablement par le fait que les experts et les chercheurs visent en premier lieu à comprendre pourquoi des femmes occidentales se laissent séduire par l'idéologie de Daech et à dénoncer les atrocités commises par Daech à l'encontre des Yézidies.

Daech impose aux femmes de Syrie et d'Irak de graves restrictions concernant leurs droits, leur liberté de mouvement et leur code vestimentaire, conformément à son interprétation radicale et spécifique de la charia,

que la Brigade Al-Khansaa est chargée de faire respecter. La surveillance, la coercition, la peur et les punitions sont utilisées pour décourager toute dissidence. De plus, la discrimination fondée sur le genre est utilisée pour appliquer des normes sociales rigides.

Les femmes originaires des territoires contrôlés par Daech n'ont d'autre choix que de se conformer aux nouvelles règles imposées. Les emprisonnements, les flagellations, les lapidations, la torture, les exécutions et/ou les amendes sont au nombre des peines infligées en cas de transgression des préceptes de Daech. Les femmes sont confinées à leur domicile et exclues de la vie publique. Elles sortent rarement de chez elles, de peur d'être réprimandées par la police religieuse de Daech (la Brigade Al-Khansaa ou les hommes chargés de faire respecter la *hisbah*), même pour les transgressions les plus bénignes, comme le fait de porter un sac à main d'une couleur trop vive⁴¹.

Concernant le code vestimentaire, toutes les femmes sont contraintes de se couvrir intégralement, de la tête aux pieds. Daech impose des sanctions sévères à celles qui ne se conforment pas à son idée du code vestimentaire islamique. Tous les vêtements doivent être de couleur noire, amples et sans aucune décoration. Le visage des femmes doit être couvert d'un voile et elles doivent porter des gants⁴². Même celles qui travaillent en tant qu'infirmières doivent dissimuler leurs yeux derrière un voile⁴³.

Comme indiqué précédemment, les femmes n'ont pas le droit de sortir de chez elles sans être accompagnées par un garde masculin ou *mahram*. Les règles de Daech précisent aussi qui elles peuvent rencontrer : les femmes et les filles n'ont pas le droit d'être en compagnie d'hommes en-dehors de leur famille proche⁴⁴. Certaines femmes ont rapporté que depuis l'arrivée de Daech dans leur ville elles ne sortent de chez elles qu'une fois par mois, ou parfois moins souvent encore⁴⁵.

De plus, les femmes et les filles font l'objet de restrictions sur les soins de santé et l'éducation du fait de contraintes imposées par Daech. Par exemple, plusieurs femmes ont été obligées d'accoucher chez elles par manque d'infirmières pour s'occuper d'elles, les médecins hommes n'ayant pas le droit de soigner des femmes⁴⁶. En outre, dans certaines régions du territoire qu'il contrôle, Daech a déscolarisé des filles⁴⁷.

Des centaines de femmes et filles musulmanes ont été forcées d'épouser des combattants de Daech, sous le prétexte qu'un tel mariage constituait plus une récompense qu'une punition. En conséquence, le nombre des mariages précoces est en augmentation au sein de la population locale, les familles choisissant de marier leurs filles pour éviter qu'elles n'aient à épouser un membre de Daech⁴⁸.

La peur sous le régime de Daech est omniprésente et elle est une cause de stress et d'anxiété pour la population⁴⁹, en particulier les femmes, qui se réjouissent et reprennent possession de leur vie lorsque le territoire où elles vivent est libéré de l'emprise de Daech⁵⁰. Pour les femmes non musulmanes, le régime de Daech est synonyme de persécutions et, dans le meilleur des cas, d'absence de protection juridique⁵¹; pour les femmes yézidies, il consiste en leur mise en esclavage et en des viols collectifs; en fin de compte, pour toutes les femmes placées sous le régime de Daech, la violence sexuelle est un risque majeur⁵².

6.2. LES ESCLAVES SEXUELLES

En plus de leurs femmes légitimes, les hommes membres de Daech ont le droit de posséder des *sabiyya* (esclaves de sexe féminin), avec lesquelles ils peuvent (d'après l'interprétation que Daech fait de la charia) avoir des relations sexuelles ⁵³. Conscient du fait que cette pratique pourrait être un obstacle au recrutement de femmes, Daech la décrit comme l'humiliation ultime infligée aux non-musulmanes et comme constituant fondamentalement une bonne action, puisqu'elle donne aux esclaves la possibilité de devenir des musulmanes. Par cette rhétorique, Daech cherche à donner aux recrues féminines un sentiment de supériorité.

Une attention spécifique doit être accordée au cas des milliers de femmes et filles yézidies enlevées depuis mi-2014, qui sont victimes de viols systématiques⁵⁴. De nombreuses femmes ont indiqué avoir été converties de force à l'islam, réduites à une condition d'esclavage sexuel, vendues et achetées sur des marchés aux

esclaves et transférées d'un membre de Daech à un autre. Dans les villes libérées de l'emprise de Daech, les populations locales ont indiqué que Daech n'avait laissé derrière lui aucune femme ou fille yézidie, du fait de leur grande valeur pour Daech (chacune d'elles lui rapportant des milliers de dollars quand elles sont vendues à d'autres hommes ou rendues à leurs familles contre des rançons exorbitantes)⁵⁵. Les responsables du Gouvernement régional kurde estiment que les membres de Daech en Syrie et en Irak détiennent encore quelque 1 800 femmes et filles yézidies enlevées⁵⁶.

Cependant, contrairement à l'interprétation que Daech fait de la charia et aux opinions qu'il exprime au sujet des esclaves sexuelles, les témoignages de transfuges indiquent que les femmes yézidies ne sont pas les seules à être enlevées et réduites en esclavage sexuel (ou soumises à d'autres formes d'exploitation et d'abus sexuels), mais que c'est aussi le cas d'épouses sunnites et chiites de soldats ennemis vaincus appartenant à l'armée irakienne, à l'Armée syrienne libre et aux forces du régime syrien⁵⁷.

Daech lui-même a reconnu que l'esclavage sexuel était acceptable concernant les prisonnières, que Daech appelle « esclaves », « prises de guerre » ou « ce que votre main possède légitimement »⁵⁸. De plus, un document publié en octobre 2014 établit le prix de vente des femmes et des enfants faits prisonniers (entre €40 et €230) et précise que seuls les combattants étrangers venus de Turquie, de Syrie et des Etats du Golfe ont le droit d'acheter plus de trois esclaves⁵⁹. Toutefois, d'après un rapport des Nations Unies, certaines femmes et filles yézidies ont été vendues entre \$200 et \$1 500 en fonction de leur statut matrimonial, de leur âge, du nombre de leurs enfants et de leur beauté.⁶⁰

L'esclavage sexuel, cependant, existe aussi en dehors des territoires contrôlés par Daech en Syrie et en Irak : lorsque les milices de Daech étendent leur emprise en Libye, elles récompensent leurs membres en les laissant exploiter l'exode actuel de migrants africains vers l'Europe. Il est démontré que des combattants de Daech ont enlevé des centaines de réfugiés et de migrants et réduit en esclavage, violé, vendu ou échangé des femmes qu'ils avaient faites prisonnières. Il semble que Daech réduise en esclavage sexuel des femmes réfugiées et migrantes, qu'il utilise en tant que devises humaines pour attirer et récompenser des combattants en Libye⁶¹.

6.3. LES ENFANTS

Depuis la proclamation du « califat », de nombreuses familles comprenant des enfants ont entrepris le *hijra* vers la région contrôlée par Daech. De plus, la plupart des femmes qui quittent leur pays pour rejoindre Daech sont tombées enceintes après leur arrivée en Syrie ou en Irak. Pour les enfants qui grandissent dans les territoires contrôlés par Daech, la mort et la destruction font partie de la vie quotidienne, avec l'endoctrinement dans l'idéologie de Daech⁶².

Des rôles spécifiques à chaque sexe sont inculqués aux enfants dès leur plus jeune âge. Dès six ans, les garçons sont recrutés dans les *Ashbal al-Khilafah* (les « Lionceaux du Califat »), souvent appâtés au moyen de sommes d'argent ou d'armes, et sont expédiés vers des camps où ils reçoivent un entraînement idéologique et militaire⁶³.

Pour leur part, les jeunes filles reçoivent une éducation domestique et apprennent comment soutenir au mieux leur futur mari, élever leurs enfants dans l'idéologie de Daech, entretenir leur foyer et répondre aux besoins de leur famille. Comme pour les femmes adultes, Daech applique des règles très strictes aux filles : elles doivent être voilées intégralement en public à partir de l'âge de neuf ans, rester cachées et ne jamais sortir de chez elles (sauf dans des cas exceptionnels et en étant accompagnées par un *mahram*). Il est jugé légitime pour une fille de se marier à l'âge de neuf ans, ou au plus tard à celui de 16 ou 17 ans.

Enfin, il est à noter que les enfants jouent un rôle croissant dans la propagande de Daech. Plusieurs vidéos et images diffusées et partagées en ligne montrent de jeunes garçons exécutant des prisonniers, à l'arme à feu ou en les décapitant. Cette forme de propagande s'inscrit dans la stratégie de Daech visant à susciter l'attention au moyen d'images choquantes dont les grands médias se sont largement fait l'écho.

7. VIOLENCES SEXUELLES FONDÉES SUR LE GENRE

Daech conduit des persécutions de masse contre les civils sur la base du genre, de la religion et de l'appartenance ethnique. Comme il a déjà été précisé, la violence sexuelle reste utilisée en tant que tactique terroriste pour accroître la puissance, les revenus et la base de recrutement de Daech, ainsi que pour défaire le tissu social des communautés ciblées. L'offre d'épouses et d'esclaves sexuelles a été un facteur d'attraction stratégique pour le recrutement d'hommes, incitant à la fois la jeunesse locale et des combattants terroristes étrangers à rejoindre Daech.

Pour Daech, la capture et l'asservissement des *kafirah* (non-croyantes) sont considérés comme la conséquence inévitable de sa conquête de nouveaux territoires, comme il est indiqué dans le neuvième numéro du magazine en ligne de Daech *Dabiq*⁶⁴. De plus, Daech a publié fin 2014 une brochure incluant 27 conseils aux membres de Daech pour capturer, punir et échanger des esclaves de sexe féminin. Le groupe terroriste précise sa position sur cette question en indiquant qu'il est « admissible d'avoir des relations sexuelles avec une prisonnière » même si elle « est impubère » (ce qui constitue un abus sexuel à l'encontre d'un enfant) ; de même, « il est admissible de battre » ainsi que « d'acheter, vendre ou offrir des femmes faites prisonnières et réduites en esclavage »⁶⁵.

Daech a instauré un modèle de violence sexuelle, d'esclavage, d'enlèvements et de traite des êtres humains visant les femmes et les filles appartenant aux minorités religieuses et ethniques. Parmi ces délits, la traite des femmes et des filles à des fins d'exploitation sexuelle est une ressource financière essentielle pour Daech. Outre les ventes aux enchères publiques, Daech utiliserait des plates-formes de communication (c'est-à-dire des applications de messagerie privées telles que Telegram) pour communiquer secrètement au moyen de messages cryptés et vendre des femmes et des filles par un processus d'enchères en ligne ⁶⁶.

Les femmes qui refusent d'être réduites en esclavage à des fins d'abus sexuel sont sévèrement punies. Certains militants et témoins oculaires locaux ont décrit d'abominables exécutions publiques de femmes yézidies ayant refusé d'avoir des relations sexuelles avec des membres de Daech, notamment le cas de 19 filles yézidies placées dans des cages de fer et brûlées vives l'été dernier à Mossoul (Irak)⁶⁷.

De nombreuses femmes et filles yézidies ont témoigné qu'elles avaient été contraintes par leur « propriétaire » à utiliser des moyens contraceptifs, sous la forme de pilules et d'injections⁶⁸. D'après l'interprétation que Daech fait de la charia, un homme doit veiller, avant d'avoir une relation sexuelle avec une femme qu'il tient en esclavage, à ce qu'elle ne porte pas d'enfant (de même, il ne peut pas la vendre si elle est enceinte). Par conséquent, afin d'entretenir le commerce sexuel, les membres de Daech ont contraint leurs victimes à la contraception de manière à pouvoir continuer de les abuser en permanence alors qu'ils se les transmettaient entre eux. L'utilisation méthodique de moyens contraceptifs par Daech explique le faible pourcentage de grossesses parmi les victimes de viols réduites en esclavage⁶⁹.

Néanmoins, les victimes de viols de Daech qui sont tombées enceintes pendant leur capacité et qui ont réussi à s'échapper (ou ont été secourues) ne peuvent pas se faire avorter légalement et en toute sécurité en Irak, en Syrie ni dans les pays voisins, et sont donc contraintes de donner naissance aux enfants des hommes qui les ont tenues en esclavage ou d'avorter illégalement au péril de leur vie⁷⁰.

De plus, des cas de mariages forcés de membres de Daech avec des femmes vivant dans les territoires contrôlés par Daech ont été rapportés. Comme on l'a vu, certaines familles syriennes et irakiennes arrangent des mariages précoces au sein de la population locale afin d'éviter que leurs filles ne doivent épouser un membre de Daech. Toutefois, des témoignages alarmants de victimes, de membres de leurs familles ou de militants indiquent que des hommes de Daech demandent des femmes ou des filles en mariage dans des conditions où il serait dangereux pour elles ou pour leur famille de refuser⁷¹. Celles qui refusent risquent d'être tuées : en mars 2015, au moins neuf femmes chiites appartenant à la minorité turkmène ont été exécutées pour avoir refusé d'épouser des membres de Daech qui avaient tué leur mari⁷².

Enfin, il convient aussi de signaler les exécutions et attaques brutales dont les personnes LGBT sont victimes de la part des membres de Daech. Le 15 décembre 2014, Daech a publié un Code pénal détaillant les peines applicables à divers actes illégaux, parmi lesquels l'homosexualité: « sodomie: mort de la personne commettant l'acte et de celle qui le reçoit » Pour glorifier et promouvoir sa persécution systématique des homosexuels, Daech a diffusé un grand nombre de vidéos, photos et autres supports de propagande montrant des exécutions publiques. L'une des punitions les plus communes consiste à défenestrer les victimes ; si elles ne meurent pas immédiatement, elles sont lapidées par la population locale (y compris les enfants) ⁷⁴.

8. CONCLUSIONS

L'acte de la *hijra* et les motivations religieuses, idéologiques et politiques des recrues occidentales indiquent que les facteurs de répulsion et d'attraction sont, de manière similaire pour les femmes et les hommes, l'isolement, la violence et une obligation religieuse de se rendre physiquement sur les territoires contrôlés par Daech. Par conséquent, considérer que les femmes qui entreprennent le *hijra* vers Daech sont irrationnelles, mues par une motivation sexuelle, dupées et naïves relève d'une incompréhension manifeste du processus de radicalisation, de recrutement et de mobilisation, et conduit en outre à sous-estimer la menace terroriste potentielle qu'elles constituent en Europe et/ou à l'étranger.

Les femmes qui se radicalisent et émigrent vers les territoires contrôlés par Daech présentent des profils très divers. Cela étant, la plupart d'entre elles comprennent parfaitement les objectifs et les méthodes du groupe et y adhèrent totalement. Il est donc inexact et simpliste de considérer les femmes occidentales qui rejoignent Daech comme des « épouses de djihadistes » ; surtout, cette vision est préjudiciable à la prévention de la radicalisation. Les idées fausses sur le genre doivent être abandonnées : les personnes recrutées, hommes et femmes, sont motivées par des facteurs qui coïncident partiellement ; de plus, s'il existe des motifs de radicalisation spécifiques aux femmes, c'est uniquement parce que les *muhajirat* voient leurs rôles de combattantes au sein de Daech sous un angle sexiste et conservateur.

En dépit de la diversité des causes et des motifs de radicalisation et du large éventail des facteurs de répulsion et d'attraction qui conduisent des femmes à entreprendre le *hijra* vers Daech, le rôle principal des femmes occidentales est d'épouser un membre de Daech et de donner naissance à la prochaine génération de ses combattants. Pour autant, il convient de souligner qu'un grand nombre de ces femmes jouent aussi un rôle crucial dans la diffusion de la propagande et dans le recrutement pour le compte de Daech.

Les femmes et les jeunes filles qui rejoignent – ou souhaitent rejoindre – Daech doivent être considérées comme des actrices sociales et politiques à part entière. Elles ont le plus souvent une profonde compréhension de Daech et de son idéologie, elles sont prêtes à mener une action extrême pour servir cette cause et elles sont motivées, au moins pour une partie d'entre elles, par les discours sur la haine, les violences et le rejet dont les musulmans seraient l'objet en Occident. L'intégration de tous ses facteurs dans la conception des contre-discours visant les femmes et les jeunes filles marquera un progrès notable dans les efforts destinés à endiguer l'afflux de recrues féminines vers Daech.

Par ailleurs, les femmes et les jeunes filles qui vivaient déjà sur les territoires contrôlés par Daech en Syrie et en Irak, privées de leurs droits, n'ont d'autre choix que de se conformer (volontairement ou non) à l'interprétation stricte, tendancieuse et restrictive que fait Daech de la charia. De plus, Daech utilise les violences sexuelles à l'encontre de ces femmes et jeunes filles comme une tactique terroriste, visant en particulier des minorités non musulmanes telles que les Yézidis.

A ce sujet, et d'une manière plus générale, notons enfin que Daech fait régner la terreur au sein de la population civile locale en imposant des restrictions systématiques des droits et libertés fondamentaux et en commettant de multiples crimes de guerre et violations du droit humanitaire international, comme les condamnations et les exécutions sans procès, les assassinats, les viols, les violences sexuelles, les grossesses forcées, la torture, les mutilations, les traitements cruels, l'exploitation et le recrutement d'enfants et les atteintes à la dignité des personnes.

Notes de fin

¹ Human Rights Watch, « Irak : des ex-captives de l'État islamique décrivent une politique de viols systématiques », 14 avril 2015. https://www.hrw.org/fr/news/2015/04/15/irak-des-ex-captives-de-letat-islamique-decrivent-une-politique-de-viols Huckerby, J.: « Why Women Join ISIS »", *Time*, 7 décembre 2015. http://time.com/4138377/women-in-isis/

- ³ Les estimations rendues publiques comportent un degré inévitable d'incertitude. Il est rare que les autorités nationales fournissent une composition détaillée du total de leurs citoyens partis en Syrie ou en Irak ; et ceux qui le font ne divulguent pas la méthode appliquée. Pour certains, le chiffre reflète l'ensemble des personnes parties, tandis que d'autres en retranchent les personnes qui sont revenues et/ou qui sont mortes. Certains n'incluent pas les femmes et les mineurs, d'autres le font.
- Chiffres publiés sur France Info, reprenant un rapport confidentiel du Service du renseignement français. GUEGUEN, E.: « 220 Françaises parties faire le djihad, un chiffre en hausse constante », Radio Françe, 7 janvier 2016. http://www.francetvinfo.fr/societe/220francaises-parties-faire-le-djihad-un-chiffre-en-hausse-constante 1701873.html
- BERGEN, P. et STERMAN, D. et SIMS, A. et FORD, A.: ISIS in the West: The Western Militant Flow to Syria and Iraq, New America, mars 2016, pages 3-5.
- Voir par exemple RAFIQ, H. et MALIK, N.: Caliphettes: Women and the Appeal of Islamic State, Fondation Quilliam, novembre 2015: https://www.quilliamfoundation.org/wp/wp-content/uploads/publications/free/caliphettes-women-and-the-appeal-of-is.pdf

HUCKERBY, J.: "Why Women Join ISIS", Time, 7 décembre 2015.

- ⁸ Les « facteurs de répulsion » sont les expériences ou circonstances qui exposent les individus au risque de radicalisation, tandis que les « facteurs d'attraction » sont la propagande, les relations ou les expériences qui conduisent les individus à rejoindre Daech.
- Pour une présentation détaillée des principaux facteurs de répulsion et d'attraction, voir : SALTMAN, E. M. et SMITH, M. : Till Martyrdom Do Us Part - Gender and the ISIS Phenomenon, Institute for Strategic Dialogue, mai 2015, pages 8-17.

¹⁰ Singulier *muhajira / muhajirah* (femme migrante) ; pluriel *muhajirat* (femmes migrantes).

- 11 LOKEN, M. *et Z*ELENZ, A.: "Explaining Extremism: Western Women in Daesh" (document de travail), Université de Washington, avril 2016. http://ssrn.com/abstract=2769604
- L'implication politique de la rhétorique et des politiques antimusulmanes peut contribuer à l'émergence de sentiments d'isolement parmi les musulmans. Par exemple, des pays comme la France, qui ont instauré des interdictions du voile visant les musulmanes et rendu illégal l'affichage de signes religieux, entraînent pour les femmes musulmanes un sentiment d'isolement, d'insécurité et de discrimination.
- LOKEN, M. et ZELENZ, A.: "Explaining Extremism: Western Women in Daesh", op. cit., page 9.

¹⁴ Voir par exemple http://tellmamauk.org/

- 15 Oummat est l'abréviation du terme oummat al-Islamiyah, qui désigne la communauté musulmane. Il est utilisé fréquemment pour désigner l'ensemble des peuples musulmans.
- ¹⁶ Les discours extrémistes sont par nature réducteurs et postulent l'existence de deux groupes opposés : les bons croyants et les mécréants (kouffar).
- Ces principaux facteurs d'attraction ont aussi été identifiés comme les quatre promesses de Daech (piété, participation, autonomisation et délivrance). Pour une explication détaillée, voir : RAFIQ, H. et MALIK, N.: Caliphettes: Women and the Appeal of
- 18 Les femmes, au sein de Daech, relaient ce message via leurs comptes sur les médias sociaux, réaffirmant leur décision et leur engagement et appelant leurs « sœurs » à les rejoindre.
- Il est à noter que les femmes occidentales qui rejoignent Daech sont souvent très jeunes, ayant pour la plupart un peu moins ou un peu plus de vingt ans. La plus jeune muhajira connue n'avait que treize ans. Voir : « Schoolgirl jihadis: the female Islamists leaving home to join Isis fighters », The Guardian, 29 septembre 2014. https://www.theguardian.com/world/2014/sep/29/schoolgirl-jihadisfemale-islamists-leaving-home-join-isis-iraq-syria
- ²⁰ SALTMAN, E. M. et SMITH, M.: *Till Martyrdom Do Us Part Gender and the ISIS Phenomenon*, op. cit., page 17.
- ²¹ Service général de renseignement et de sécurité (AIVD) des Pays-Bas, "Life with ISIS: the Myth Unravelled", ministère de l'Intérieur et des relations du Royaume, janvier 2016. https://english.aivd.nl/publications/publications/2016/01/15/publication-life-with-isis-the-mythunvravelled
- EUROPOL. "European Union Terrorism Situation and Trend 2016", 20 juillet 2016. Report 26. https://www.europol.europa.eu/content/european-union-terrorism-situation-and-trend-report-te-sat-2016
- Women of the Islamic State: A Manifesto on Women by the Al-Khanssaa Brigade (traduction de Charlie Winter), Fondation Quilliam, février 2015, pages 17-18. http://www.quilliamfoundation.org/wp/wp-content/uploads/publications/free/women-of-the-islamic-state3.pdf SALTMAN, E. M. et SMITH, M.: Till Martyrdom Do Us Part - Gender and the ISIS Phenomenon, op. cit., pages 16-17.

²⁵ SALTMAN, E. M. et SMITH, M. : *Till Martyrdom Do Us Part – Gender and the ISIS Phenomenon*, op. cit., page 39.

- Les conditions de vie dans un maqqar sont particulièrement mauvaises : ils sont bondés et insalubres, et la nourriture y est souvent
- ²⁷ Service général de renseignement et de sécurité (AIVD), "Life with ISIS: the Myth Unravelled", op. cit., page 10.
 ²⁸ SALTMAN, E. M. et SMITH, M.: *Till Martyrdom Do Us Part Gender and the ISIS Phenomenon*, op. cit., pages 37-38.
- Research & Analysis Consortium, "Umm al-Rayan", Rapport TRAC, 2014. http://www.trackingterrorism.org/group/umm-al-rayan
- Plusieurs comptes Twitter, Tumblr et d'autres médias sociaux appartenant à des femmes de Daech ont partagé à de multiples reprises des vidéos violentes et explicites (comme des décapitations et des lapidations d'hommes ou de femmes adultères) et glorifié
- ces actes.

 31 "This is a form of Grooming: Jihadi brides heading to Syria" (vidéo), Sara Khan sur la chaîne de télévision britannique Channel 4 News. http://www.wewillinspire.com/this-is-a-form-of-grooming-jihadi-brides-heading-to-syria/
- ³² Par exemple, voir Saltman, E. M. et Smith, M.: Till Martyrdom Do Us Part Gender and the ISIS Phenomenon, op. cit., pages 36-43.
- Women of the Islamic State: A Manifesto on Women by the Al-Khanssaa Brigade, op. cit., page 22.
- ³⁴ BLOOM, M. et WINTER. C.: "The women of ISIL", Politico, 12 juillet 2015. http://www.politico.eu/article/the-women-of-isil-femaleuicide-bomber-terrorism/
- "UK-born private school girl joins Syria militants", Al Arabiya News, 2 septembre 2014. http://english.alarabiya.net/en/News/middleeast/2014/09/02/Scottish-private-school-girl-joins-Syria-militants.html
- CHRISAFIS, A.: "Cell of French women guided by Isis behind failed Notre Dame attack", The Guardian, 9 septembre 2016. https://www.theguardian.com/world/2016/sep/09/cell-of-french-women-radicalised-by-isis-behind-failed-notre-dame-attack
- TREW, B.: "Isis sends women into uk/tto/news/world/middleeast/article4701536.ece battle in Libya", "Isis sends women into The Times, 29 février 2016.
- DAFTARI, L.: "ISIS in Libya training women for combat, suicide bombing attacks", The Foreign Desk, 20 avril 2016. http://www.foreigndesknews.com/lisas-desk/isis-libya-training-women-combat-suicide-bomb-attacks/

SEARCEY, D.: "Boko Haram Turns Female Captives Into Terrorists", The New York Times, 2016. 7 avril

http://www.nytimes.com/2016/04/08/world/africa/boko-haram-suicide-bombers.html HOYLE, C. et BRADFORD, A. et FRENETT, R.: Becoming Mulan? Female Western Migrants to ISIS, Institut pour le dialogue stratégique, janvier 2015. http://www.strategicdialogue.org/wp-content/uploads/2016/02/ISDJ2969_Becoming_Mulan_01.15_WEB.pd

HAWRAMY, F. et MOHAMMED, S. et SHAHEEN, K.: "Life under Isis in Raqqa and Mosul: 'We're living in a giant prison'", The Guardian, 9 décembre 2015. https://www.thequardian.com/world/2015/dec/09/life-under-isis-raqqa-mosul-giant-prison-syria-iraq
42 Human Rights Watch, "Iraq: Women Suffer Under ISIS", 5 avril 2016. https://www.hrw.org/news/2016/04/05/iraq-women-suffer-under-u

isis
43 JONES, S.: "Women Reclaim Their Lives After Two Brutal Years Under ISIS Rule: 'Now We Are Free'", *The World Post*, 10 avril 2016. http://www.huffingtonpost.com/entry/women-free-iraq-isis_us_57ed6c2ae4b024a52d2dc5

Nations Unies, Assemblée générale, Report of the Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic -Rule of Terror: Living under ISIS in Syria, A/HRC/27/CRP.3, 19 novembre 2014, page 9. http://undocs.org/A/HRC/27/CRP.3 Human Rights Watch, "Iraq: Women Suffer Under ISIS", op. cit.

⁴⁶ JONES, S.: "Women Reclaim Their Lives After Two Brutal Years Under ISIS Rule: 'Now We Are Free'", The World Post, op. cit.

⁴⁷ Par exemple, voir JONES, S.: "Women Reclaim Their Lives After Two Brutal Years Under ISIS Rule: 'Now We Are Free'", *The World* Post, op. cit.; et Human Rights Watch, "Iraq: Women Suffer Under ISIS", op. cit.

⁴⁸ Nations Unies, Conseil de sécurité, *Lettre datée du 18 janvier 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du* Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste, S/2016/49, 20 janvier 2016, page 10, para. 30. http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2016/49&referer=/english/&Lang=F

Nations Unies, Assemblée générale, Report of the Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic -Rule of Terror: Living under ISIS in Syria, A/HRC/27/CRP.3, op. cit., pages 4-6.

⁵⁰ Par exemple, voir JONES, S.: "Women Reclaim Their Lives After Two Brutal Years Under ISIS Rule: 'Now We Are Free'", The World Post, op. cit.; et Malm, S.: "The moment one woman ditched the symbol of ISIS oppression by throwing off her niqab after her village is liberated in Syria", Daily Mail, 10 juin 2016. http://www.dailymail.co.uk/news/article-3635467/The-moment-one-woman-ditched-symbol-IS-oppression-throwing-niqab-village-liberated-Syria.html

En théorie, les chrétiens et mêmes les juifs (malgré l'antisémitisme de Daech) jouissent d'un niveau de protection en tant que Ahl al-Kitab (Gens du Livre). Daech a déclaré que les femmes chrétiennes et juives avaient la possibilité, contrairement aux Yézidies, d'éviter la réduction en esclavage en payant la djizia (l'impôt levé traditionnellement sur les monothéistes non musulmans par un gouvernement musulman pour garantir leur protection). Cependant, les communautés chrétiennes soumises au régime de Daech ont fait l'objet de persécutions extrêmes et de tentatives de conversion forcée.

52 Orton, K.: "Think Reports of How ISIS Treats Women Are Too Awful to Be True? Think Again", *Verily Magazine*, 12 octobre 2015.

http://verilymag.com/2015/10/women-children-girls-isis-yazidis-sunni-slavery-sexual-violence-syria-iraq

Seuls les membres de Daech ont le droit de posséder des sabiyya ou femmes esclaves. Avant l'acquisition, tout combattant de Daech doit recevoir de l'émir ou du gouverneur de Daech dans sa région de résidence des documents l'autorisant à acheter une esclave.

Pour une analyse approfondie des crimes commis contre les Yézidis, voir : Nations Unies, Assemblée générale, "They came to destroy": ISIS Crimes Against the Yazidis, A/HRC/32/CRP.2, 15 juin 2016. http://undocs.org/A/HRC/32/CRP.2

JONES, S.: "Women Reclaim Their Lives After Two Brutal Years Under ISIS Rule: 'Now We Are Free'", The World Post, op. cit.

⁵⁶ Human Rights Watch, "Iraq: Women Suffer Under ISIS", op. cit.

⁵⁷ SPECKHARD, A. et YAYLA, A. S.: "Eyewitness Accounts from Recent Defectors from Islamic State: Why They Joined, What They Saw, Quit", Perspectives Terrorism, Volume numéro on 9. http://www.terrorismanalysts.com/pt/index.php/pot/article/view/475/934

Voir par exemple Dabiq, 1435, numéro 4: "The Failed Crusade", pages 14-17. http://media.clarionproject.org/files/islamicstate/islamic-state-isis-magazine-Issue-4-the-failed-crusade.pdf

59 Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak – Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (MANUII/HCDH),

Accountability and Protection: Yezidi Survivors of Atrocities Committed by ISIL", août 2016. http://www.ohchr.org/Documents/Countries/IQ/UNAMIReport12Aug2016_en.pdf

http://www.ohchr.org/Documents/Countries/IQ/ONAMINEPOLITZAUGE CITED CITED COUNTRIES (COUNTRIES IN COUNTRIES I

GEBREKIDAN, S.: "Special Report: Enslaved in Libya - One woman's extraordinary escape from Islamic State", Reuters, 18 août 2016. http://www.reuters.com/article/us-europe-migrants-slave-special-report-idUSKCN10T137

Les enfants vont à l'école à partir de six ans. Outre les matières classiques comme l'anglais, l'arabe et les mathématiques, ils reçoivent un enseignement sur l'interprétation spécifique que Daech fait du djihad.

KUEHNAST, K.: "Women under ISIS Rule: From Brutality to Recruitment" (témoignage devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants des Etats-Unis), Institut des Etats-Unis pour la paix, 29 juillet 2015, pages 33-38. https://foreignaffairs.house.gov/hearing/hearing-women-under-isis-rule-from-brutality-to-recruitment/

⁶⁴ AL-MUHAJIRAH, U. S.: "Slave-Girls or Prostitutes?", *Dabiq*, 9^e numéro, 21 mai 2015, pages 4^e http://media.clarionproject.org/files/islamic-state/isis-isil-islamic-state-magazine-issue%2B9-they-plot-and-allah-plots-sex-slavery.pdf

65 Institut de recherche sur les médias du Moyen-Orient (MEMRI) - Suivi de la menace du djihadisme et du terrorisme, "Islamic State (ISIS) Releases Pamphlet on Female Slaves", 4 décembre 2014. http://www.memrijttm.org/islamic-state-isis-releases-pamphlet-onfemale-slaves.html
66 Nations Unies, Conseil de sécurité, Rapport du Secrétaire général sur la menace que représente l'État islamique d'Iraq et du Levant

(Daech) pour la paix et la sécurité internationales et sur l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour aider les États membres à contrer cette menace, S/2016/501, 31 mai 2016, page 11, para. 45. http://undocs.org/S/2016/501

NASRO, J.: "ISIS extremists burn 19 Yezidi girls to death in Mosul", ARA News, 3 juin 2016. http://aranews.net/2016/06/isis-

extremists-burn-death/

88 Nations Unies, Assemblée générale, "They came to destroy": ISIS Crimes Against the Yazidis, A/HRC/32/CRP.2, op. cit., page 15,

Par exemple, sur les plus de 700 victimes de viols appartenant à la communauté ethnique des Yézidis qui ont demandé à être soignées dans une clinique d'Irak du nord appuyée par les Nations Unies, tout juste 5 % sont tombées enceintes pendant la période où elles étaient réduites en esclavage. Ce pourcentage est incroyablement bas, sachant que le taux de fécondité normal pour une jeune femme est compris entre 20 et 25 % pour un mois donné. Voir CALLIMACHI, R.: "To Maintain Supply of Sex Slaves, ISIS Pushes Birth Control", The New York Times, 12 mars 2016. http://nyti.ms/1QTDFfA

Concernant les femmes et jeunes filles yézidies, Human Rights Watch a appelé le parlement national irakien et le parlement régional du Kurdistan à modifier la législation de manière à autoriser au moins des avortements légaux et sûrs pour les victimes de violences sexuelles qui souhaitent interrompre leur grossesse. Voir Human Rights Watch, "Iraq: Women Suffer Under ISIS", op. cit.

state-isis-publishes-penal-code-says-it-will-be-vigilantly-enforced.html

74 Voir par exemple SEGALOV, M.: "Being gay in the Islamic State': Men reveal chilling truth about homosexuality under Isis", *The Independent*, 25 août 2015. http://www.independent.co.uk/news/world/middle-east/being-gay-in-the-islamic-state-men-reveal-chillingtruth-about-homosexuality-under-isis-10470894.html

Nations Unies, Assemblée générale, « Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe A/HRC/33/55, 11 août syrienne », syrienne », A/HRC/33/55, 11 août 2016, page 16, para. 109. http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/HRC/33/55&referer=/english/&Lang=F

72 Amnesty International, Amnesty International Report 2015/16: The State of the World's Human Rights, 23 février 2016, page 196.

https://www.amnesty.org/en/documents/pol10/2552/2016/en/

73 Institut de recherche sur les médias du Moyen-Orient (MEMRI) – Suivi de la menace du djihadisme et du terrorisme, "Islamic State (ISIS) Publishes Penal Code, Says It Will Be Vigilantly Enforced", 17 décembre 2014. http://www.memrijttm.org/memri-jttm-islamic-